

**ÉTATS FINANCIERS**  
**pour**  
**LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**  
**pour l'exercice clos le**  
**31 DÉCEMBRE 2024**

---

**Welch LLP®**

An Independent Member of BKR International

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de

### **LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**

#### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne des pompiers morts en service (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, dont le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans les paragraphes ci-dessous sur le « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers reflètent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses opérations, des variations de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Tout comme de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire ses revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements devaient être apportés aux montants des revenus de dons, au revenu net et aux flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, à l'actif à court terme aux 31 décembre 2024 et 2023, à l'actif net aux 1<sup>er</sup> janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023.

L'inventaire de la Fondation est situé à divers emplacements à travers le pays, et dû à des contraintes logistiques, nous n'avons pu assister à la prise d'inventaire physique comptabilisé aux états financiers en date du 31 décembre 2024 et 2023. Nous n'avons pu non plus nous assurer, par d'autres moyens, de la quantité de stocks comptabilisés à l'État de la situation financière au montant de 28 465 \$ (2023 - 22 911\$). Par conséquent, il nous a été impossible de déterminer si, en date des 31 décembre 2024 et 2023, des redressements auraient dû être apportés au solde de l'inventaire et, partant, à l'État des résultats et de l'évolution de l'actif net et à l'État des flux de trésorerie provenant des opérations pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. Notre opinion d'auditeur sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été modifiée en conséquence en raison des incidences possibles de ces limitations quant à l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation en vertu des règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces mêmes règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses opérations, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou encore qu'aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses opérations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses opérations;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et considérons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Welch LLP*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 8 septembre 2025.

**Welch LLP®**

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2024

	<u>ACTIF</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>			
Encaisse	724 798 \$	948 575 \$	
Certificats de placement garanti à court terme - note 4	698 900	492 531	
Débiteurs	74 716	39 139	
Sommes à recevoir de l'État	28 144	17 384	
Inventaire - note 5	28 465	22 911	
Frais payés d'avance	<u>10 413</u>	<u>37 019</u>	
	1 565 436	1 557 559	
<b>CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI</b> - note 4	1 327 601	1 255 399	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> - note 8	<u>1 256</u>	<u>1 570</u>	
	<u>2 894 293 \$</u>	<u>2 814 528 \$</u>	
	<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>			
Créditeurs et charges à payer	16 004 \$	15 004 \$	
<b>APPORTE REPORTÉS</b> - note 6	<u>68 851</u>	<u>68 337</u>	
	84 855	83 341	
<b>ACTIF NET</b>			
Non grecé d'affectations	<u>2 809 438</u>	<u>2 731 187</u>	
	<u>2 894 293 \$</u>	<u>2 814 528 \$</u>	

Approuvé par le Conseil:

DAVID SHEEN

..... Administrateur

BRUCE PARADIS

..... Administrateur

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®

**FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Revenus</b>		
Dons reçus:		
Avec reçus	18 621 \$	37 247 \$
Autres	209 433	226 514
Levées de fonds de iMedia (auparavant le CBU)	62 390	67 066
Événements	34 000	34 515
Intérêts	89 029	68 902
Commanditaires	43 500	30 600
Funérailles - note 6	-	1 500
Ventes de souvenirs	33 311	35 218
Centraide	1 199	3 411
Autres	14	1 050
	<u>491 497</u>	<u>506 023</u>
<b>Dépenses</b>		
Cérémonie annuelle	172 488	90 976
Dépenses des familles LODD	84 059	64 061
Publicité et promotion - note 5	60 871	78 989
Bourses d'étude	35 431	36 199
Frais professionnels	20 340	27 913
Frais de bureau et généraux	17 352	3 699
Wounded Warriors	10 000	-
Loyer	5 546	5 403
Assurances	4 296	4 229
Exécutif et administrateur	978	5 594
Intérêts et frais bancaires	821	1 348
Honoraires	750	14 032
Amortissement	314	393
Funérailles	-	1 500
	<u>413 246</u>	<u>334 336</u>
<b>Revenu net</b>	78 251	171 687
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<u>2 731 187</u>	<u>2 559 500</u>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u>2 809 438 \$</u>	<u>2 731 187 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**Welch LLP®**

**FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenu net	78 251 \$	171 687 \$
Ajustements pour:		
Amortissement	314	393
	<u>78 565</u>	<u>172 080</u>
Variations du fonds de roulement hors caisse:		
Débiteurs	(35 577)	(28 317)
Sommes à recevoir de l'État	(10 760)	(4 939)
Inventaire	(5 554)	(11 543)
Frais payés d'avance	26 606	(3 085)
Créditeurs et charges à payer	1 000	1 998
Apports reportés	<u>514</u>	<u>(983)</u>
	<u>54 794</u>	<u>125 211</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de certificats de placement garanti	(779 373)	(1 476 336)
Produit sur le rachat de certificats de placement garanti	<u>500 802</u>	<u>1 418 938</u>
	<u>(278 571)</u>	<u>(57 398)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(223 777)	67 813
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>948 575</u>	<u>880 762</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>724 798 \$</u>	<u>948 575 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**Welch LLP®**

# FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 1. NATURE DES OPÉRATIONS

La Fondation canadienne des pompiers morts en service (la « Fondation ») est constituée en vertu des provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a été prorogée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* comme un organisme de bienfaisance enregistré. L'objectif principal de la Fondation est de planifier, de diriger et de gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; d'apporter un soutien aux familles par le biais de bourses d'études et d'autres formes d'aide financière (frais funéraires et Wounded Warriors); et de rendre hommage de toute autre façon aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### *Base de comptabilité*

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction procède à des estimations comptables lors de la détermination de la provision pour créances douteuses et de l'évaluation des stocks, ainsi que dans l'estimation de la durée de vie utile de l'équipement et des charges à payer importantes.

#### *Constatation des revenus*

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non grevés d'affectations sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et ce, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et son recouvrement raisonnablement assuré.

Les revenus provenant des contrats de publicité de iMedia sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant de placements lorsque gagnés. Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

# FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

#### *Instruments financiers*

L'encaisse et les certificats de placements garanti sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût amorti à la date des états financiers.

#### *Inventaire*

L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition. Les méthodes et les taux d'amortissement sont les suivants :

Équipement	- 20% dégressif
------------	-----------------

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risques auxquels la Fondation peut être soumise au 31 décembre 2024.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

#### *Risque de crédit*

La Fondation est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties manquent à leurs obligations financières à l'égard de la Fondation. Le risque de crédit maximum de la Fondation est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses certificats de placement garanti et de ses comptes débiteurs. L'encaisse et les certificats de placement garanti de la Fondation sont déposés auprès d'une coopérative de crédit canadienne enregistrée et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en passant en revue chaque mois ses comptes débiteurs classés par échéance et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les comptes débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en surveillant ses prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement, et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

# FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

##### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque du taux de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

###### i) *Risque du taux de change*

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des instruments ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas assujettie à un risque du taux de change important.

###### ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

###### iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque du taux de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation n'est pas assujettie au risque de prix autre.

##### *Changement dans l'analyse des risques*

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

# FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### 4. CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Les certificats de placement garanti se composent de ce qui suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comtech Fire Credit Union - 3.54%, échu en mars 2024	- \$	295 601 \$
Comtech Fire Credit Union - 5.60%, échu en juillet 2024	-	89 378
Comtech Fire Credit Union - 5.25%, échu en août 2024	-	107 552
Comtech Fire Credit Union - 5.35%, échéant en mars 2025	94 229	89 873
Comtech Fire Credit Union - 5.05%, échéant en juillet 2025	96 911	92 240
Comtech Fire Credit Union - 4.05%, échéant en juillet 2025	191 159	183 698
Comtech Fire Credit Union - 4.05%, échéant en juillet 2025	109 217	104 954
Comtech Fire Credit Union - 4.55%, échéant en juillet 2025	93 989	-
Comtech Fire Credit Union - 4.55%, échéant en août 2025	112 930	-
Comtech Fire Credit Union - 4.50%, échéant en janvier 2026	95 428	91 319
Comtech Fire Credit Union - 4.50%, échéant en janvier 2026	129 225	123 660
Comtech Fire Credit Union - 4.50%, échéant en janvier 2026	96 918	92 745
Comtech Fire Credit Union - 4.40%, échéant en août 2026	101 772	-
Comtech Fire Credit Union - 4.40%, échéant en août 2026	101 772	-
Comtech Fire Credit Union - 3.85%, échéant en juillet 2027	92 069	88 647
Comtech Fire Credit Union - 3.85%, échéant en juillet 2027	108 907	104 859
Comtech Fire Credit Union - 4.00%, échéant en mai 2028	185 632	178 473
Comtech Fire Credit Union - 4.00%, échéant en juillet 2028	109 139	104 931
Comtech Fire Credit Union - 4.00%, échéant en mars 2029	<u>307 204</u>	-
	<u>2 026 501</u>	<u>1 747 930</u>
Moins la partie à court terme	<u>698 900</u>	<u>492 531</u>
	<u>1 327 601 \$</u>	<u>1 255 399 \$</u>

#### 5. INVENTAIRE

Le montant d'inventaire reconnu comme dépense pour l'exercice courant est de 22 605 \$ (2023 - 28 041 \$) et est compris dans le compte de dépenses « *Publicité et promotion* ».

#### 6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus pour les frais funéraires, comme suit:

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Apports reportés, début de l'exercice	68 337 \$	69 320 \$
Intérêts acquis au cours de l'exercice	514	517
Reconnu comme revenu dans l'année	<u>-</u>	<u>(1 500)</u>
Apports reportés, fin de l'année	<u>68 851 \$</u>	<u>68 337 \$</u>

# FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

#### 7. HEURES DE BÉNÉVOLAT

Le travail de la Fondation repose sur le service bénévole de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. Ces services ne sont normalement pas achetés par la Fondation, et étant donné la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services bénévoles n'est pas comptabilisée aux états financiers.

#### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent de ce qui suit :

	2024		2023	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Équipement	4 260 \$	3 004 \$	4 260 \$	2 690 \$
Amortissement cumulé	<u>3 004</u>		<u>2 690</u>	
	<u>1 256</u> \$		<u>1 570</u> \$	

#### 9. ENGAGEMENTS

La Fondation loue sur une base mensuelle un local d'entreposage dont le taux - soumis à des révisions périodiques - s'établit à 256 \$ depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024. La Fondation loue aussi un espace de bureau virtuel avec un bail de location de 200 \$ par mois se terminant le 31 août 2025.